

# Introduction

Le large champ de questions et actions considérées dans ce chapitre invite à questionner non seulement la « responsabilité sociale et environnementale » des organisations communément nommée RSE pour responsabilité sociétale des entreprises dans son sens générique et responsabilité sociétale et environnementale à INRAE mais aussi le sens de chacun des termes dont l'expression est composée.

Dans « responsabilité sociale et environnementale », le premier terme est à entendre dans son sens commun : assumer la charge confiée, répondre des actions entreprises, mais aussi, et peut-être plus encore, dans le sens nouveau construit au siècle dernier par Hans Jonas<sup>1</sup> : la responsabilité des générations présentes vis-à-vis des générations futures. L'expression RSE permet par ailleurs de bien identifier les deux dimensions de cette responsabilité, en très forte interaction l'une avec l'autre, ici et maintenant et pour les générations futures : la dimension humaine, tant individuelle que collective, celle de l'adjectif « sociale », et la dimension naturelle, celle de « l'environnement ». Derrière l'acronyme RSE, la responsabilité sociale est parfois dite aussi « sociétale ». Le premier qualificatif renvoyant d'abord au commun, à l'organisation et à la distribution de la production ; le second à l'individu, à ses comportements et à l'évolution des mœurs, aux normes plus qu'à la redistribution des biens. Si l'un et l'autre des qualificatifs sont tour à tour utilisés lorsqu'on parle de RSE, c'est certainement parce que les deux dimensions doivent être considérées, sans prééminence, par la RSE, dans une perspective de développement réellement durable.

Les horizons temporels des volets « social » et « environnemental » de la RSE ne sont pas les mêmes. Les actions entreprises dans le domaine « social » peuvent avoir un effet immédiat ou à court terme, tandis que les actions entreprises aujourd'hui dans le domaine « environnemental » n'ont souvent qu'un effet très modeste à court terme (la biodiversité d'un écosystème que l'on a dégradé ne retrouve pas un niveau initial immédiatement après sa protection, par exemple). Pour autant, les deux types d'action sont motivés, entre autres considérations, par le souci des générations futures. Par ailleurs, les impacts environnementaux résultant généralement d'effets cumulatifs, même les actions modestes aujourd'hui ont un impact positif (chaque tonne de CO<sub>2</sub> émise a un impact, tout comme chaque tonne de CO<sub>2</sub> évitée contribue à atténuer le dérèglement climatique), quand bien même l'évolution de l'environnement et du climat n'est observable que sur la longue durée.

La RSE représente une ambition. Il s'agit ensuite de transformer cette ambition en un engagement puis de mettre en œuvre un plan d'action pour déployer concrètement cet engagement. Les articles de ce chapitre décrivent des projets de natures très diverses, conduits par des collectifs INRAE plus ou moins larges et qui ont d'ores et déjà abouti à des résultats concrets. Redplast<sup>2</sup> et EcoLabWare<sup>3</sup> ont permis le développement de méthodes et outils permettant aux laboratoires de recherche de réduire leur empreinte plastique. Sobre<sup>4</sup> et Agrosyst<sup>5</sup> ciblent la réduction de la consommation d'énergie par une installation expérimentale et des systèmes d'information, respectivement. Melting Pot<sup>6</sup> est consacré à l'économie de la ressource eau dans un bâtiment de recherche, Tero<sup>7</sup> est dédié au recyclage de matières consommables utilisées dans un dispositif expérimental et aussi à l'économie d'énergie. Le projet Reversaal<sup>8</sup> développe une approche *low-tech* permettant de rendre accessible à tous des instruments de mesure performants mais durables et ayant un faible impact environnemental.

1. Hans, J. (1979). *Le Principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique* (Greisch, J., Trad.). Éditions du Cerf. 1990 ; rééd. Flammarion, coll. Champs, 2008.

2. Cf. l'article de Tison-Roseberry, J. et al. « Redplast : comment réduire l'"empreinte plastique" de la recherche ? », dans ce numéro.

3. Cf. l'article de Schbath, S. et al. « Le verre réutilisable au laboratoire a-t-il un impact environnemental moindre que le plastique à usage unique ? Analyse avec l'outil EcoLabWare », dans ce numéro.

4. Cf. l'article de Gardet, R. et al. « Sobre : une formation continue au service des économies d'énergie dans les serres de recherche », dans ce numéro.

5. Cf. l'article de Vuittenez, B. et Peyrard, T. « Optimiser l'efficience énergétique des systèmes d'information : étude comparative d'architectures de mise à disposition des données issues d'Agrosyst », dans ce numéro.

6. Cf. l'article de Lombard-Latune, R. et al. « Le projet Melting Pot : repenser la gestion de l'eau dans un bâtiment tertiaire », dans ce numéro.

7. Cf. l'article de Chauveau, C. et Hanemian, M. « Tero : création d'une filière pour la gestion du déchet terreau sur le centre INRAE Occitanie-Toulouse », dans ce numéro.

8. Cf. l'article de Clément, R. et al. « Les contours d'une instrumentation durable », dans ce numéro.

mental. PréDis<sup>9</sup> interroge les impacts de nos façons de travailler, à distance sur les sites d'INRAE. L'article sur le système de management environnemental<sup>10</sup> (SME) décrit une démarche d'accompagnement des unités expérimentales sur différents plans qui contribue à une diminution de leur impact environnemental et à une réduction des risques pour les agents de ces unités. Enfin, l'article sur l'éthique des projets de recherche<sup>11</sup> décrit une démarche d'accompagnement éthique opérationnel des chercheurs lors de la construction de leurs projets.

Ces actions et résultats s'inscrivent tous dans le plan d'action RSE, coordonné par la Direction responsabilité sociétale et environnementale (DRSE). Ainsi la démarche SME présentée correspond à une action centrale du volet du plan dédié à l'accompagnement des unités et entités expérimentales dans l'évolution de leurs pratiques. Les projets Tero, Sobre, Melting Pot et Redplast sont quant à eux des projets conduits et financés dans le cadre de la pépinière de projets RSE qui a constitué une des premières briques effectives de ce plan d'action. L'accompagnement à la réflexion éthique des projets est un élément central du dispositif du plan d'action consacré à la déontologie, l'intégrité scientifique et l'éthique. Enfin, les projets EcoLabWare et Reversaal décrivent des initiatives prises par des chercheurs indépendamment du cadre formel du plan d'action mais qui contribuent néanmoins très concrètement à celui-ci.

Les actions décrites s'appuient le plus souvent pour leur conception et leur mise en œuvre sur les expertises et les résultats scientifiques de l'équipe projet ou/et d'autres équipes INRAE (REVERSAAL, Melting Pot, Sobre, Agrosyst). Plusieurs projets ont dépassé largement le cadre INRAE à travers leur mise en œuvre ou les résultats obtenus. C'est le cas notamment du projet Redplast qui est aujourd'hui poursuivi à une échelle inter-institutionnelle (Redplast-up), du projet EcoLabWare qui a produit un calculateur ouvert à tous les laboratoires, du projet Reversaal dont les résultats ont été présentés au niveau international et qui suscitent un très fort intérêt, y compris au-delà de la sphère académique, mais aussi de la démarche Éthique des projets puisque cette initiative a été étendue au Cirad et à l'Ifremer. D'autres ont vocation à être disséminés dans de nombreuses structures INRAE similaires à celle dans laquelle ils ont été développés (Tero, Sobre, Agrosyst). Enfin, les acteurs proposent aujourd'hui d'étendre la démarche SME à d'autres structures que les unités expérimentales pour lesquelles elle a été initialement conçue et mise en œuvre.

Les projets regroupés dans ce chapitre illustrent bien par ailleurs les différents impacts que la démarche RSE peut – et doit – traiter, tant dans son volet environnemental que dans son volet social. Ainsi les projets Sobre, Agrosyst et Tero ciblent d'abord la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), directement (diminution de la biomasse incinérée) ou indirectement (diminution de la consommation électrique). Les projets Redplast et EcoLabWare ciblent principalement la qualité de l'environnement et donc la préservation de la biodiversité à travers la réduction de la pollution plastique. Mais la réduction de l'usage du plastique et sa substitution par d'autres matières entraînent aussi une diminution des émissions de GES et de l'usage de la ressource eau. Melting Pot et REVERSAAL contribuent à la préservation de ressources naturelles. Mais REVERSAAL, tout comme Tero, ont aussi une dimension sociale à travers un accès facilité, plus large et libre, à des instruments de mesure ou des biens d'usage privé. La démarche sur l'éthique des projets s'inscrit clairement dans la dimension sociale, ou plutôt sociétale, de la RSE. Et la démarche SME, parce qu'elle traite de manière systémique de nombreux aspects du fonctionnement des unités expérimentales, contribue au volet environnemental, par différents aspects (ressources naturelles, biodiversité, émissions de GES), mais aussi au volet social (sécurité au travail, organisation du travail et consolidation des collectifs, transparence vis-à-vis des personnels).

Les articles de ce chapitre décrivent des actions concrètes illustrées par des résultats parfois contre-intuitifs ou encore extrêmement précis. Par exemple, la mobilisation, dans le projet EcoLabWare, d'une analyse de cycle de vie, paramétrable et générique, fournit *in fine* des informations pour modifier les pratiques jusqu'à un grain très fin, comme le choix de contenant verre ou plastique à privilégier lorsque son usage le rend difficile à laver.

Ils invitent aussi à réfléchir et à agir en anticipation plutôt que devoir réparer plus tard, à prendre du recul en replaçant l'activité de recherche dans un cadre plus général comme dans la démarche d'éthique des projets : « *Ayant pour premier objectif l'avancée des connaissances scientifiques, la recherche ne peut s'affranchir d'une réflexion sur ses finalités, ses mé-*

9 . Cf. l'article de Gaynard, F. et al. « PréDis : analyse multicritère des impacts du caractère présentiel ou distanciel de réunions de travail », dans ce numéro.

10 . Cf. l'article de Besson, Th. « Dix ans du système de management environnemental collectif : quelles nouvelles dynamiques ? », dans ce numéro.

11 . Cf. l'article de Lurin, C. « Éthique des projets de recherche : un changement d'échelle pour une éthique "opérationnelle" », dans ce numéro.

*thodes et ses conséquences sur le monde au sens large : les femmes et les hommes, la société mais aussi l'environnement, la biodiversité et les écosystèmes. C'est pourquoi la nécessité de mener une réflexion éthique sur les projets de recherche est non seulement une préoccupation des personnels et des organismes mais aussi une demande croissante des bailleurs, des institutions partenaires, des revues, de la société, voire, dans certains cas, une obligation légale<sup>12</sup>. »* ■

**Stéphane Aymerich**

Directeur de recherche INRAE

Délégué aux infrastructures de recherche auprès de la direction générale  
Président du Comité d'orientation et de suivi de la stratégie (COS RSE) d'INRAE

---

<sup>12</sup> Cf. l'article de Lurin, C. « Éthique des projets de recherche : un changement d'échelle pour une éthique "opérationnelle" », dans ce numéro.